

**Manuscrit 88 (MNN 75.149.298.77)**  
**Lettre de Claude Niépce à Nicéphore Niépce**  
**11 mai 1821**

Hammersmith le 11 Mai 1821

Mon cher Ami

je vois avec la plus vive satisfaction, d'après ta chere lèttre/  
du 3<sup>1</sup> que vous avez actuellement lespoir de terminer promptement/  
l'opération financiere qui vous occupe l'un et l'autre depuis si/  
longtems, et d'une maniere aussi fatigante sous tous les/  
rapports ; jespere comme vous mes chers amis que vous en serez  
bientôt quittes, pour votre tranquillité et la mienne propre, car/  
il faut convenir que jusqu'à ce moment là, notre position n'est/  
point tranquilisante, et j'apprendrais avec grand plaisir, que vous/  
puissiez avoir acquis la certitude, d'un repos parfait à cet égard./  
je suis bien reconnaissant de ceque tu veux bien me dire d'obligeant/  
à ce sujet tant de ta part que de celle de ma chère sœur<sup>2</sup> ; mon/  
plus grand bonheur est bien sûrement d'avoir l'espoir, de voir mes/  
faibles efforts, contribuer à améliorer. notre sort, et ce desir est pour/  
moi un motif <sup><bien suffisant></sup> de les voir réalisés promptement ; je suis charmé/  
que Ternant<sup>3</sup> d'après ceque tu as bien voulu lui dire mon/  
cher ami davantageux au sujet de lobjet qui m'occupe<sup>4</sup>, en/  
ait conçu une idée aussi favorable ; je crois ainsi que toi/  
et lui qu'il en pourrait resulter, un très grand avantage pour/  
la Marine, et ce serait surement une des plus utiles applications/  
qu'on pourrait faire de ce principe moteur ; quoiqu'il/  
puisse s'étendre bien audelà, ainsi que nous l'avons prévus ;/  
avant que d'entreprendre nos recherches à cet égard ; jespere que/  
l'experience en démontrera tous les avantages ; je suis toujours/  
fort content de louvrier que joccupe, à sa lenteur près ; je le/  
presse autant que je puis ; mais il n'en va guère plus vite/  
[mais] il faut <sup><bién></sup> prendre patience ; l'essentiel est que l'ouvrage soit//

bien conditionné, et Dieu merci jusqu'à présent cequi est/  
fait l'est ; cequi me donne grand espoir que l'appareil repondra/  
parfaitement à leffet qu'il doit produire.– je suis bien sensible/  
au souvenir du cher cousin de Curley<sup>5</sup> et de sa chere moitié/  
et je les felicite de tout mon cœur du nouveau poste que vient/  
d'obtenir M<sup>r</sup> le Comte de Belisle<sup>6</sup> ; il est aussi honorable qu'il/  
est avantageux pour la fortune, et c'est comme tu le dis fort/  
bien mon cher Ami un grand relief pour la famille, et lespoir/  
d'une grande recommandation<sup>7</sup> : et dont nous pourrions profiter/

---

<sup>1</sup> Document inconnu.

<sup>2</sup> Agnès Niépce, femme de Nicéphore et belle-sœur de Claude.

<sup>3</sup> Philibert Jean du Bard de Ternant (1753-1833) était un cousin issu de germain de Nicéphore et Claude Niépce. Il était également le frère aîné d'Alexandre du Bard de Curley qui entretint avec Nicéphore une correspondance aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France.

<sup>4</sup> Le mouvement perpétuel (cf. Lettre du 23 novembre 1819, MNN).

<sup>5</sup> Alexandre du Bard de Curley (1766-1849) était un cousin issu de germain des frères Niépce mais également un de leurs créanciers. Nicéphore entretint avec lui une intéressante correspondance dont la majeure partie – inédite – est aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France.

<sup>6</sup> Comte de Belle-Isle, Jean Grégoire Mirlaud de Neuville était le beau-frère de la femme d'Alexandre du Bard de Curley. Maréchal de camp, il fut nommé Gouverneur de Toulon en 1816 puis Gouverneur des pages de Charles X en 1821 (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 26 février 1821, BNF). Voir également : Jules du Bard de Curley, *Notice généalogique – Du Bard de Chasan, Ternant et Curley*, Chalon-sur-Saône, 1898, p.41.

<sup>7</sup> En effet, Alexandre du Bard de Curley avait semble-t-il proposé à Nicéphore de faire connaître l'invention de Claude (la machine du mouvement perpétuel) à des personnalités haut placées par l'intermédiaire du Comte de Belle-Isle : « d'après votre

bien avantageusement lorsque nous serons dans le cas de produire/  
l'objet dont nous nous occupons l'un et l'autre car j'espere mon/  
cher ami que tes interessantes recherches seront aussi couronnées/  
de tous les succès que tu dois en attendre et pour les quelles je/  
fais les vœux les plus ardens ; je regrette bien que les circonstances/  
te contrarient toujours et semblent te disputer le fruit de tes/  
ingénieux et infatigables travaux. je vois avec grand plaisir que/  
de nouvelles données te laissent appercevoir un moyen de vaincre/  
les difficultés qui te restent à surmonter<sup>8</sup>. Combien je desire que/  
tu sois assez heureux pour y parvenir ! je suis infiniment sensible/  
au nouveau témoignage des sentimens tendres et affectueux de/  
ton cher fils à mon egard, et je suis charmé qu'il ait reconnû/  
dans ce que j'avais le plaisir de t'adresser pour lui ; que son propre/  
bonheur et son entière satisfaction seront toujours le premier [de]/  
tous les vœux que je forme pour lui et pour ses chers parents, je/  
suis charmé qu'il ait lespoir de voir sa nouvelle bassecour se/  
propager, et vraisemblablement sa meute à la quelle je fais/  
beaucoup de caresses sans oublier ses precurseurs Pyrame et Tenore./  
Le désir que j'avais de ne pas remettre à un autre courier le/  
plaisir de mentretenir avec toi ; quoique j'aie été occupé plus longt<sup><ens></sup>//

que je ne leusse voulu, me prive de mentretenir aujourd'hui/  
aussi longtems que je le désirerais, mais je men dédommagerai/  
dans ma premiere réponse ; je ne veux cependant pas terminer/  
celle-ci sans avoir le plaisir de te réitérer mes <sup><bien></sup> sincères/  
remercimens pour la peine que tu as bien voulu prendre/  
relativement à la somme que M.M. Coste<sup>9</sup> m'ont fait/  
parvenir ; j'espere qu'ils auront eu la complaisance de faire/  
mention à M.M. leurs correspondants de Paris et de Londres/  
de lobserver que je te priais mon cher ami de leur faire/  
à mon égard. au reste ce sera je lespere pour la nouv[elle]/  
lettre de credit qu'ils leur adresseront. Adieu mon cher a[mi]/  
je termine ici ma lettre bien à regret, en tembrassant ainsi/  
que ma chère sœur, et mon cher neveu, aussi tendrement/  
que je vous aime, c'est à dire de tout mon cœur/

Mes respects et compliments à toutes les personnes de notre/  
connaissance et le bonjour à tous nos gens./

France

À Monsieur,  
Monsieur Niepce/  
Ruë de l'Oratoire/  
À Chalon S. Saône/  
France/  
Single/

<Cachets postaux>

ANGLETERRE

W.O. Hammer<sup>h</sup> – 2 py. P. Paid

---

*recommandation spéciale, nous compterions beaucoup, cher Cousin, sur la bienveillante intervention de Monsieur votre parent, relativement à la Découverte de mon frère. nous vous savons donc bien bon gré de cette heureuse idée, et nous vous en faisons mille empressés remerciemens »* (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 26 février 1821, BNF).

<sup>8</sup> Ces « difficultés » résidant principalement dans le fixage des images obtenues afin de les rendre permanentes (cf. Lettre du 24 avril 1821, MNN).

<sup>9</sup> Les Coste (« père et fils » puis « frères ») faisaient partie des principaux créanciers des Niépce. Leur nom apparaît pour la première fois en 1819 (cf. Lettre de Claude à Nicéphore du 10 septembre 1819, MNN) et pour la dernière fois fin 1829 (cf. note manuscrite de Nicéphore datée du 21 décembre 1829 sur une lettre de Daguerre du 9 de ce même mois, ASR). Antoine Coste, maire de Chalon-sur-Saône de 1819 à 1821, avait quatre fils : Ferdinand, Théodore (banquier à Chalon), Jules et Pierre-Léon. Voir à ce sujet : PJ p.311.

7 o'Clock Night – 11+MY 1821 – TWO PENNY P PAID  
Paid / 2  
F – 276 – 21  
G.P.P.

<De la main de Nicéphore Niépce>  
. Répondu le 20 mai/  
.1821<sup>10</sup>./

---

<sup>10</sup> Document inconnu.